

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mars 2011

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2011-3-8-7

Service consulté

**SUBVENTIONS POUR LES SORTIES
SCOLAIRES AVEC NUITEES**

Résumé : Le présent rapport propose le versement de subventions d'un montant total de 5.275,35 € pour les sorties scolaires avec nuitées.

Par délibération n° CG-2010-4-8-3 du 7 décembre 2010, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur des actions éducatives en 2011.

Un crédit de 350.000,00 € a été inscrit au budget au titre des subventions versées par le Département pour les sorties scolaires avec nuitées.

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement, aux organisateurs de sorties, d'un montant total de 5.275,35 €, conformément au tableau joint en annexe.

La dépense sera prélevée sur le programme E755, chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221, code programme 26271 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MARS 2011

**Sorties scolaires avec nuitées
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SSN01351	ASS GESTION INSTITUTION ST JEAN - COLMAR Séjour à la Chaume à Orbey	573,30
SSN01330	ASS SPORTIVE ET CULTURELLE USEP ECOLE LA FONTAINE MULHOUSE Séjour à la Chaume à Orbey	486,00
SSN01233	OCCE ECOLE ELEMENTAIRE DE BENNWIHR Séjour à la Roche à Stosswihr	2 733,75
SSN01290	OCCE ECOLE ELEMENTAIRE THERESE MULHOUSE Séjour à la Chaume à Orbey	1 093,50
SSN01250	USEP COOP SCOLAIRE DOLLEREN Séjour à la Roche à Stosswihr	388,80
Total		5 275,35